

SITE NATURA 2000 ZPS Vallée de la Meuse

Comité de Pilotage du 3 juillet 2014

Centre social de Dugny-sur-Meuse

RELEVÉ DE DECISIONS



Présentation du Réseau Rôle des genêts par la Chambre d'Agriculture de la Meuse (CG55)



Observation des oiseaux après le copil avec NEOMYS et le COL (CG55)



Signature de la Charte Natura 2000 par le Canoë-Kayak Club de Saint-Mihiel (CG55)

Présents (voir liste d'émargement en annexe 1) :

Collectivités territoriale et leurs groupements

M. Alain ANDRIEN Maire de Belleray
Mme Marie-Thérèse ASSA Conseillère municipale de Rouvrois-sur-Meuse
M. Thierry AUMONT Stagiaire au service Environnement-Energie du CG55
M. Alexis BOULANGER Agent de la Codecom du Sammiellois
M. Jean-Louis CANOVA Conseiller Général – Vice président du Conseil Général
Président du comité de pilotage Natura 2000
Mme Danielle DOGUET Conseil Général – Service Environnement-Energie
M. Gérard FRICH Adjoint au maire de Sivry-sur-Meuse
M. Guillaume GIRO Conseil Général – Chef de service
Mme Claire GRANDMAITRE Conseil Général – Chargée de mission Natura 2000
Mme Anne GUICHARD Conseil Général – Service Environnement-Energie
M. Louis KIRSCH GSM
M. Stéphane LATOURTE Centre Départemental de Tourisme
M. Guillaume LEBLANC Adjoint au maire de Champougny
M. Daniel LEFORT Vice-président de la Codecom de Charny - Maire de
Champneuville – CA du CPIE Woèvre-Côtes de Meuse
M. Ronald OUDIN Conseiller municipal de Marre
M. Jean PANCHER Maire de Chauvencourt
M. Pascal PICHAVANT Maire de Troyon
Mme Nadine RENNESSON Agent de Rouvrois-sur-Meuse
M. Philippe RUSSO Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Mme Françoise TESSIER Vice-présidente de la Codecom de Montfaucon-Varennes,
maire de Forges-sur-Meuse
Mme Annie THOUVENIN Adjointe au maire de Lérouville
Mme Pierrette GAILLARD 1^{er} adjointe au maire de Vacherauville
M. Louis VAGNERON Maire de Charny-sur-Meuse
Mme Christine ZUCCALI Adjointe au maire de Brabant-sur-Meuse

Propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques

M. Matthieu GAILLARD CSRPN – NEOMYS
M. Fabrice HEBERLE FDPPMA 55
M. Patrice HILAIRE Chambre d'Agriculture 55
M. Nicolas LOSA Fédération des chasseurs de la Meuse
M. Laurent PETIT Chambre d'Agriculture 55
M. Etienne MAILLARD Président du Canoë-kayak Club Saint-Mihiel
M. Elvis MAIRE Voies Navigables de France
M. Philippe MALENFERT Centre Ornithologique Lorrain (COL)
M. Pierrick VAL Canoë-kayak Club Saint-Mihiel

Représentants de l'État

M. Marc JAMMET DREAL Lorraine
M. Patrice CURIEN DDT de la Meuse

Journaliste

Aurélie JOZWIK La Vie Agricole de la Meuse
Journaliste Est Républicain

Monsieur Jean-Louis CANOVA, Président du COPIL, ouvre la séance à 9h30 en rappelant que le Département de la Meuse est maître d'ouvrage de l'animation du Document d'Objectifs depuis novembre 2012.

Il présente l'ordre du jour et les excusés (voir Annexe 2).

Monsieur Jean-Louis CANOVA remercie :

- le Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse pour la mise à disposition du Centre social,
- l'association NEOMYS, le COL et la Chambre d'Agriculture pour leur intervention au copil et l'animation de l'après-midi,

Le diaporama présenté est disponible sur le site internet vallee-meuse.n2000.fr → suivre le lien [Téléchargements](#) dans le menu d'[Accès rapide](#), sur la gauche, puis en bas, téléchargements sécurisés (utiliser le code d'accès « partenaires » fourni par mail).

Les présentations des différents intervenants appellent les questions et les décisions suivantes :

◆ Historique du site et enjeux (présentée par Claire GRANDMAITRE) :

M. PICHAVANT intervient sur le fait que **la remise en herbe soit financée par les MAE** alors que certains agriculteurs retournent les prairies pour les mettre en cultures.

- Guillaume GIRO répond qu'il est en effet compliqué d'empêcher un exploitant de retourner car il y a des cas de dérogations. Cependant, les **Evaluations d'Incidences Natura 2000 se mettant progressivement en place**, ce phénomène de retournement sans autorisation sera de plus en plus contenu. Ainsi, si des retournements sont effectués en dehors du cadre réglementaire, le Préfet peut demander la remise en herbe de la parcelle.
- Claire GRANDMAITRE précise **qu'il n'y a pas eu de cas où la remise en herbe a été financée par une MAE après un retournement.**
- La Chambre d'Agriculture confirme **qu'il n'est pas possible de signer un contrat pour remettre en herbe une parcelle retournée il y a moins de 5 ans.** Par ailleurs, ce phénomène est peu présent en vallée de la Meuse car les inondations empêchent une bonne réussite des cultures.
- Etienne MAILLARD confirme qu'il a vu retourner des terres puis finalement les mettre en herbe car le **risque lié aux crues du fleuve était trop important (destruction, gel).**

Marc JAMMET complète la liste des outils Natura 2000 en décrivant **l'importance de l'animation.** Les outils contractuels que sont les chartes et contrats Natura 2000 ne sont pas suffisants sans une bonne animation. Celle-ci, par la présence sur le terrain, la sensibilisation, les formations et donc **le temps consacré au site Natura 2000**, participe fortement à l'atteinte des objectifs de préservation du site.

◆ Etude des Oiseaux 2013 - description du lit mineur (présentée par Matthieu GAILLARD) :

Philippe RUSSO demande à ce que les **résultats de l'étude soient communiqués aux Codecoms** qui mènent des travaux de restauration du fleuve Meuse. Ainsi, celles-ci pourront prendre en compte les atterrissements et berges remarquables dans leurs projets.

Philippe RUSSO pense que la **vigilance de chaque habitant et usager** est un moyen très efficace de préserver les espèces sensibles qui nichent sur les berges et bancs de graviers. Les riverains bien informés peuvent faire le relai auprès des gestionnaires du site.

Daniel LEFORT demande si **une sensibilisation des élus** pourrait être envisagée, par Codecom au minimum et si les données de l'étude permettront de **hiérarchiser les travaux de restauration** de cours d'eau de façon globale.

- Guillaume GIRO indique que les travaux de cours d'eau continueront à se faire à la échelle de la Codecom. Cependant, **l'intégration des données** de l'étude Oiseaux aux projets de travaux permettra de prendre en compte les espèces du site. Il ajoute que la sensibilisation des élus va être faite au sein des **comités géographiques, du comité**

opérationnel et lors de la **rencontre des maires de communes où des panneaux** vont être prochainement installés.

- Claire GRANDMAITRE précise qu'elle **rencontrera prochainement les élus de Codecom** avec ces collègues en charge de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Alain ANDRIEN souhaiterait que le **site de la Falouse et les carrières de Dugny-sur-Meuse soit intégré au site Natura 2000.**

- Marc JAMMET explique la **complexité de la procédure de modification** de périmètre Natura 2000.
- Guillaume GIRO précise que l'on peut agir avec d'autres leviers, dont la **politique ENS.**
- Philippe MALENFERT indique qu'on est sur un **site classé pour les oiseaux** et que les 2 zones proposées par M. ANDRIEN ont plutôt un intérêt pour les chauves-souris et les amphibiens.
- Louis VAGNERON propose d'étudier plutôt un ajout au site Corridor de la Meuse, qui est classé pour les espèces et habitats (ZSC).

◆ Les mesures agro-environnementales (MAE) (présentés par Patrice HILAIRE) :

Concernant les modifications des montants des MAE et notamment la suppression du financement de l'aide à la réduction de la fertilisation, Marc JAMMET tient à préciser que cela s'explique par un contexte dans lequel l'Europe ne veut plus financer à la France des mesures qui devraient être, selon elle, réglementaires (les niveaux d'azote sont en effet encore trop hauts par rapport à ceux imposés par la Directive Nitrates).

- Guillaume GIRO ajoute qu'il sera nécessaire d'avoir un **Projet Agro-Environnemental (PAE) très ambitieux** pour les MAE 2015 et un **prestataire très investi** afin de ne pas perdre ce qui a été fait au fil des années en termes de préservation du site grâce aux MAE.
- Philippe MALENFERT ajoute que, plus que le nombre de contrats signés, **l'indicateur** qui compte dans la mise en œuvre des MAE est **l'état des populations d'oiseaux.**

Guillaume LEBLANC demande qu'un **suivi de l'avifaune soit réalisé avant toute dérogation** aux fauches tardives, en cas de sécheresse (exemple de 2011).

- Patrice HILAIRE précise que le suivi des espèces prairiales **a été fait en 2011** et que les parcelles occupées par des oiseaux prairiaux (Courlis, Râle des genêts) **n'étaient pas incluse dans la dérogation.**
- Marc JAMMET informe le copil que **la demande de dérogation a été faite pour 2014** récemment et qu'elle est en cours d'étude par les services de l'Etat. Chaque site a ces particularités et l'autorisation sera donnée en fonction de cela.
- Philippe RUSSO ajoute qu'il est important d'avoir une **méthodologie de gestion de ce problème** car il risque malheureusement d'être de plus en plus fréquent.
- Guillaume GIRO propose d'étudier l'intérêt, pour les années à venir, de **mettre en place un suivi d'urgence qui préciserait l'emplacement des espèces prairiales** avant toute dérogation à la fauche tardive.

Guillaume LEBLANC, en tant que directeur de Lorraine Association Nature, propose que le Milan royal, dont **5 nids sont installés dans vallée de la Meuse**, soit passé en priorité 1 du DOCOB et que des MAE soient développées pour l'espèce. Une réunion avec la DREAL sur les types de MAE possibles pour cette espèce aura lieu prochainement entre LOANA et DREAL.

- Claire GRANDMAITRE souhaite que les données de l'étude de NEOMYS et du COL permettent de mettre à jour les cartographies de potentialités pour les MAE. Les données de LOANA devront également **être intégrées à ces cartes de potentialités**.
- Guillaume GIRO propose que l'on étudie les données de LOANA, qui met en œuvre le Plan Régional d'Action Milan Royal. Puis que le passage à la **priorité 1 soit, le cas échéant, proposé au prochain copil, sur la base de ces données**.
- Claire GRANDMAITRE ajoute que **des MAE peuvent tout de même être proposées en faveur de cette espèce dès 2015**.

◆ Communication sur la vallée de la Meuse :

Stéphane LATOURTE explique que les visiteurs souhaitent généralement observer des espèces, même si elles ne sont pas rares. **La sensibilisation peut donc être faite au travers de ces espèces communes**. Il est d'ailleurs préférable de ne pas attirer les visiteurs dans les zones les plus fragiles pour que le souhait de sensibilisation ne se transforme pas en un nouveau risque de dégradation pour les espèces.

- Claire GRANDMAITRE précise que **la communication visera à faire découvrir le site et ses espèces, même communes** ; Par exemple, les espèces visées dans le projet du Canoë club de Saint-Mihiel sont relativement communes mais du coup, facilement observables.

Stéphane LATOURTE souligne que si une mascotte est choisie pour le site, elle devra représenter une **espèce commune pour que les habitants et visiteurs puisse la voir facilement**.

- Guillaume GIRO confirme que le choix de la **mascotte sera débattu en groupe thématique COMMUNICATION** comme l'ont été les autres démarches dans ce domaine.
- Claire GRANDMAITRE explique que le choix actuel du Courlis cendré comme mascotte est dû au fait que c'est une **espèce facilement identifiable** (bec courbé, taille importante) et observable relativement facilement.

CREATION D'UN SITE INTERNET VALLEE DE LA MEUSE

vallee-meuse.n2000.fr

Ce site internet permettra de communiquer sur l'ensemble de la vallée de la Meuse et sur tous les domaines : préservation du site, randonnées, valorisation...

Mis en ligne depuis juin 2014, il est voué à évoluer et à être complété petit à petit. Chacun pourra y participer en transmettant ses remarques et compléments soit via le formulaire du site, soit directement par mail (grandmaitre.c@cg55.fr), téléphone (03 29 45 78 17) ou courrier adressé au CG55.

◆ Signature de la Charte Natura 2000 Vallée de la Meuse :

Le Canoë-Kayak Club de Saint-Mihiel mène actuellement un **projet de parcours pédagogique** avec **brochure et kit d'observation** entre Pont-sur-Meuse et Ailly-sur-Meuse. Ce parcours permettra de sensibiliser ses clients à la sensibilité du fleuve et des espèces qui y vivent.

Dans cette même démarche, le Canoë-club a souhaité **signer la charte Natura 2000** Vallée de la Meuse, montrant ainsi sa volonté de prendre en compte la vallée dans ses activités de loisirs.

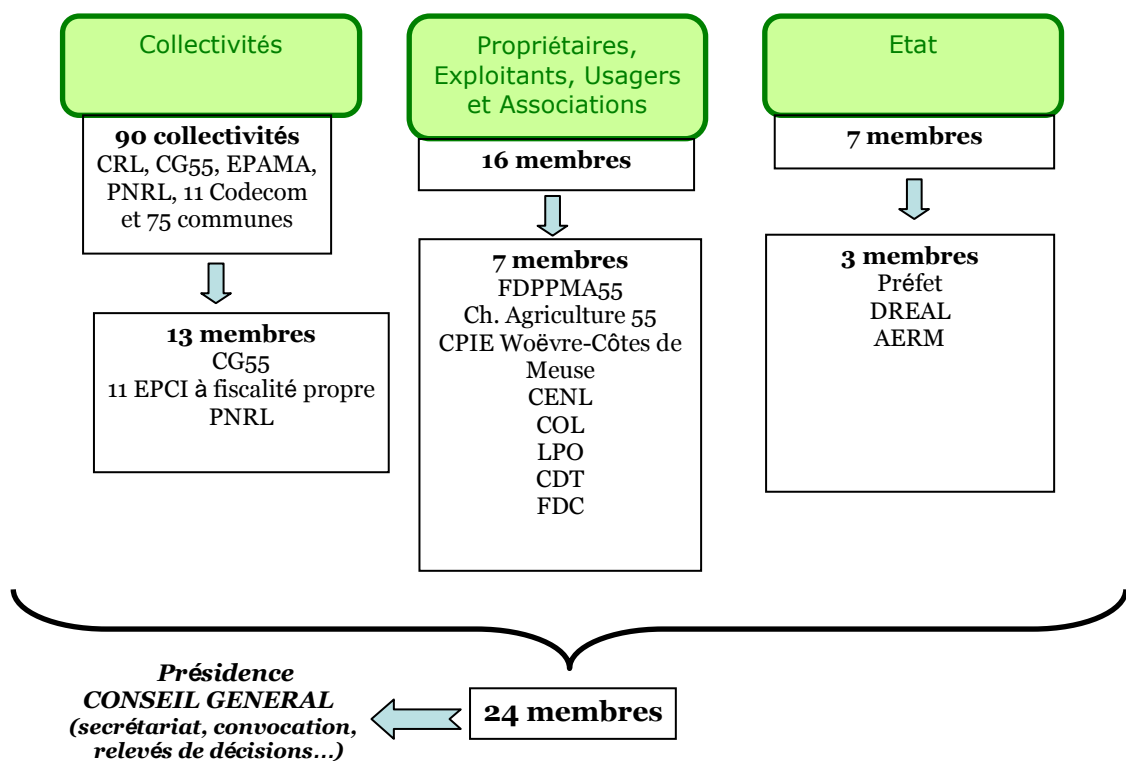
Le président du club sportif, Etienne MAILLARD, a d'abord expliqué qu'il est important pour son club que son activité n'ait pas d'impact négatif sur la vallée de la Meuse. En effet, plus de 1000 personnes ont descendu le fleuve entre Pont-sur-Meuse et Ailly-sur-Meuse en 2013. Il a signé la charte Natura 2000 à l'issue du comité de pilotage.

- Guillaume LEBLANC relève que c'est une très bonne initiative **qui pourrait inspirer les autres canoës clubs de la vallée.**

♦ **La gouvernance de la Vallée de la Meuse (règlement intérieur et Comité opérationnel) :**

Suite à la présentation relative à la gouvernance pour la Vallée de la Meuse et après débat, le COPIL **valide à l'unanimité** :

- le **règlement intérieur** du Comité de pilotage,
 - **l'intégration de la Fédération Départementale de Chasse (FDC)** au Comité Opérationnel.
- Le comité opérationnel se compose donc comme suit :



M. Jean-Louis CANOVA clôt le COPIL à 12h45 en remerciant les participants de leurs interventions. Il indique le lieu de restauration et de la visite de terrain prévue l'après-midi.

Complément transmis par VNF suite au copil :

Dans le cadre de la rénovation de son réseau, VNF mène plusieurs actions visant à **restaurer des barrages en rivière ou seuils** sur l'ensemble du périmètre de la direction territoriale Nord-Est. La principale motivation réside dans la **mise en sécurité des ouvrages**, qu'il s'agisse des interventions des agents d'exploitation de VNF pour la manœuvre des organes mobiles ou la stabilité du génie civil des ouvrages. Toutefois, pour respecter les objectifs des réglementations environnementales (DCE, SDAGE, classement), une réflexion sur la **continuité piscicole et sédimentaire** est systématiquement intégrée à chaque opération de travaux.

En ce qui concerne l'itinéraire Meuse, les actions menées sont :

- Contrat de partenariat pour le remplacement des barrages de l'Aisne et de la Meuse,
- Etude sur le Rétablissement de la Libre Circulation des Poissons Migrateurs (étude RLC),
- Opération de restauration et de modernisation de cinq barrages sur la Meuse (département de la Meuse),
- Réflexion lancée sur l'ensemble des autres barrages en rivière.

Une réunion d'information des différents partenaires a eu lieu le 19 mai 2014.

VNF est en cours de recrutement d'un maître d'œuvre pour assurer les études techniques de l'opération de rénovation des cinq barrages de la Meuse.






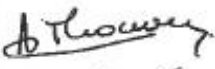







Un comité de pilotage sera mis en place une fois que le maître d'œuvre sera désigné, auquel seront conviés l'ensemble des partenaires, ainsi que les communautés de communes concernées (Échéance prévue : fin 2014).


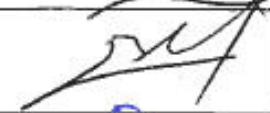


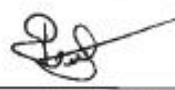









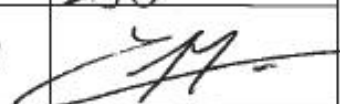
Jean-Louis CANOVA
Président du Comité de pilotage Natura 2000
Conseiller Général vice-président délégué à
l'Environnement



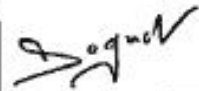
Annexe 1 : liste d'émargement

Comité de Pilotage « Vallée de la Meuse »

3 juillet 2014 – Centre social de Dugny-sur-Meuse – 9h15 à 12h

Organisme	Nom / Prénom	Fonction	Emargement
Neomys	GAILLARD Stathira	chef de projets	
Centre Ornithologique Lorrain (COL)	MALENFEST Philippe	Directeur	P.M.
Commune de Rouvres / Meuse	RENNESSON Nathalie	agent	
Commune de Rouvres / Meuse	ASSA A. Thérèse	e.n.	
IRTON	PICHAUVANT Pascal	Maire	
CHAUVOUCOURT	PANCHE Jean	Maire	
LE ROUVILLE	THOUVENIN Annie	Adjointe	
CDA SS	PEYRÉ Laurent	Technicien	
CDA SS	HILAIRE Patrice	Responsable d'équipe	
DREAL	JANNET Marc	chargé de missi- biodiversité	
CHAMPOUZAY	LEBLANC Z	adjoint	
Agence de l'eau	RUSSO Philippe	Chargé d'intervention Rivières / ZH	
BRABANT / Meuse	ZUCCALI Christine	Adjointe	
FORGET S / Meuse	TESSIER Françoise	Maire V. P. Colecom M. Rouvres	

Organisme	Nom / Prénom	Fonction	Emargement
Mairie SIVUS / Reux	FRICH Gerard	Adjoint	
Codecom de Sammicelles	BOUANGER Alexis	Tech. env ^t	
FDPPHA 55	HÉBERLÉ Fabrice	Chargé de Mission	
Mairie de Vacherouville	GAILLARD Pierre-Edouard	la Adjointe	
Conseil Kayak S ^t Michel	V AL Pierrick	bénévole	
Conseil Kayak S ^t Michel	MAILLARD Etienne	Président	
DBT	CURIEN Patricia	Chargée de mission biodiversité	
Mairie de CHARNY	VASNERON Louis	Marie	
CODECOM de CHARNY	LEFORT Daniel	VP	
Commune de BELLERAY	Alain ANDRIEU	Jeune	
Fédération des chasseurs 55	LOSA Nicolas	Technicien	
CDT 55	LATOURE Seymour	Technicien	
SEE	Aumont Viviane	Stagiaire	
SEE	Anne Quechuet		
Le Vie Agricole VAM	SZWIK Justine		
Mairie de NARRÉ	OUVIN Romain	Caissier Municipal	

Organisme	Nom / Prénom	Fonction	Emargement
VNF Agence Nord	MARIE Elvis	Adjoint au Chef d'Agence	
CGSS	Claira GRANDTATRE	Chargée de mission Natura 2000	
CGSS	Guillaume GIRO	Chef du Service Environnement-Energie	
CGSS	Jean-Louis CANOVA	Conseiller général.	
GSM	Louis Kirsch	Cadre Foncier et Environnement	
CGSS	Danielle DOGUET	SEE	

Annexe 2 : liste des personnes ou structures excusées.

M.DELOGE, Maire de Sorcy-Saint-Martin

M. DIDIER, du CENL

M. GUILLAUME, Maire de Troussey.

M. HAZARD, Président de la Communauté de Communes de Verdun, Maire de Verdun

M. JUNGER, du PNRL

M. LAMORLETTE, Président de la Codecom de Montfaucon-Varennnes, représenté par Mme TESSIER, maire de Forges-sur-Meuse et vice-présidente de la codecom.

M. MAGISSON, Maire de Brabant-sur-Meuse, représenté par Madame ZUCCALI, 1^{ère} adjointe au maire.

M. SOUBRIER, Présidente de la Communauté de Communes de Charny-sur-Meuse, représentée par M. Daniel LEFORT, maire de Champneuville.

Mme RONGA, vice-présidente en charge de l'environnement.